



Actes des journées d'échanges, de partage et de visites



2-4 octobre 2024



Sommaire

Introduction.....	3
Les tables rondes.....	4
Les ateliers world café.....	6
Les visites	17
Conclusion	21

Introduction

Par l'intermédiaire de son groupe local, l'AFPCNT a lancé à La Réunion des travaux visant à mobiliser la société civile dans la réduction des risques de catastrophes.

La capacité des populations à faire face à une catastrophe et à s'en relever dépend de leur niveau de préparation, de leur expérience dans le domaine de "l'urgence" et de leur vécu mais aussi des ressources – matérielles et immatérielles – dont elles disposent (accès à l'information, accès à un lieu sûr, denrées, etc.). Dans ce contexte, le projet Ansanm Nou Lé Paré vise en particulier à mobiliser les associations réunionnaises dans la réponse à l'urgence et la diffusion de la culture du risque auprès de leurs réseaux.

Dans le cadre de ce projet, l'AFPCNT développe des ateliers sur la préparation aux situations d'urgence auprès des associations réunionnaises. L'objectif de ces ateliers est en premier lieu de permettre aux associations de prendre conscience qu'elles peuvent jouer un rôle essentiel dans la gestion des situations d'urgence, notamment du fait de leur connaissance des populations et de leurs besoins.

Ces objectifs de mobilisation de la société civile et en particulier des associations nécessitent une démarche de déploiement sur ce territoire ultramarin où le tissu associatif est particulièrement dense : environ 15 000 associations et 130 000 bénévoles pour une population d'environ 871 000 habitants.

En outre, la population réunionnaise est particulièrement exemplaire en termes de préparation aux catastrophes et de culture du risque. Par exemple, lors du passage du cyclone Belal, le 15 janvier 2024, la majorité des Réunionnais a pu adopter les bons gestes et respecter les consignes des autorités locales, limitant ainsi les dommages humains et matériels de la catastrophe.

Dans ce contexte, le partage de connaissances et d'expériences entre acteurs de la société civile réunionnaise et entre représentants des territoires ultramarins et de l'océan Indien apparaît comme une véritable opportunité pour améliorer la résilience des populations des territoires ultramarins français et de l'océan Indien face aux risques majeurs.

Ainsi, après avoir organisé un séminaire ultramarin en Martinique en 2022, l'AFPCNT et son groupe local ont organisé les journées d'échanges, de partage et de visites « Face aux risques, Ansanm nou lé paré ! » à Saint-Denis du 2 au 4 octobre 2024 dans les locaux du département de La Réunion.

Ces trois journées axées sur le renforcement des capacités communautaires des territoires ultra-marins et sur la mobilisation des populations dans le domaine de la réduction des risques de catastrophes ont permis d'aborder quatre grandes thématiques : l'enjeu des

personnes vulnérables, la valorisation des savoir-faire locaux et ancestraux, l'implication des populations face à la catastrophes (associations et initiatives citoyennes) et la mémoire des catastrophes.

Au total, 131 citoyens, représentants d'associations, représentants des collectivités et de l'Etat ou encore étudiants de La Réunion et d'autres territoires ultramarins (Nouvelle-Calédonie, Guyane, Mayotte, Guadeloupe, Martinique) ont pu prendre part aux tables rondes et aux ateliers organisés autour de ces thématiques.

Ces actes retracent les échanges de ces trois journées ainsi que les recommandations portées par les participants et restituées par les étudiants du Master Risques et Environnement de l'Université de La Réunion.

Les tables rondes

Table ronde n°1

La réponse de la société civile dans l'océan Indien et dans les territoires ultramarins

Intervenant.e.s :

- Dr Céline Ramsamy Gianconne, Université de La Réunion,
- Guy Langlois, Regroupement des Organismes Humanitaires et Communautaires de Mesures d'Urgence de Montréal, Canada,
- Catherine Vroust, Réserve Communale de Sécurité Civile du Lamentin, Martinique,
- Patricia Medioga, Expression Nature, La Réunion,
- Alexandre Dijoux, MétéoR OI,
- Stéven Meriadec, Cellule de l'Habitat et de l'Urbanisme, Nouvelle-Calédonie



Résumé

Partant du constat que les citoyens disposent de savoir-faire et de connaissances multiples et pluridisciplinaires pour faire face aux catastrophes dans l'océan Indien et les territoires ultramarins, la table ronde a permis d'échanger autour de différents leviers de la réponse et de la préparation des citoyens face aux phénomènes naturels ou sanitaires, à savoir :

- La connaissance et la mémoire des événements passés pour mieux se préparer aux phénomènes à venir et développer la culture du risque,
- L'importance des réserves communales de sécurité civile et les enjeux de leur animation,

- L'enjeu de la résilience et de la souveraineté alimentaire,
- La prise en compte du droit coutumier et des savoir-faire locaux dans la prévention et la planification des risques.

Les échanges entre experts, associations, collectivités et citoyens de différents horizons ont ainsi permis de mettre en valeur des initiatives locales et ultramarines visant à développer les capacités des individus face aux risques de catastrophes, notamment en contexte insulaire : pédagogie autour des fruits et légumes locaux et diversification des cultures vivrières pour une meilleure résilience alimentaire, valorisation de la transmission intergénérationnelle à travers des ateliers d'échanges sur les catastrophes passées, vulgarisation et mémoire des phénomènes passés (sanitaires et naturels) pour améliorer la culture du risque, valorisation des savoir-faire locaux et ancestraux à travers leur prise en compte dans la planification urbaine, etc.

Cette table ronde a enfin témoigné de l'importance et de la richesse du partage d'expérience entre experts et citoyens mais aussi entre territoires ultramarins pour mieux se préparer à la survenue de phénomènes naturels et sanitaires majeurs.

Table ronde n°2 Le vécu du cyclone Belal par les populations

Intervenant.e.s :

- Luçay Soubaya, Association Tré d'Union, La Réunion,
- Roland Mazurie, Amicale des Ouragans, Guadeloupe,
- Awatif Mourani, MJC Centre social Bambous Girofles de Saint-Benoît, La Réunion,
- Bernard Grondin, Antenne Emmaüs La Réunion,
- Messie Dupont, Université de La Réunion et BRGM,
- Jean-Marc Daniel, ALEFPA, La Réunion

Résumé

Mobilisant le vécu par les populations du cyclone BELAL, la table ronde a traité successivement de la mémoire des cyclones et d'une prise en compte spécifique des publics vulnérables. La mémoire des cyclones mobilise des démarches scientifiques ou associatives : Université de La Réunion, association Tré d'Union, Amicale des Ouragans aux Antilles. Le recueil des souvenirs des anciens met en évidence des évolutions sociétales fortes qui influencent le



vécu des cyclones comme leur gestion. L'atlas des cyclones allie travaux des bénévoles et démarche scientifique. La table ronde montre l'intérêt de considérer ces différentes approches de façon globale, chacune pour ce qu'elle apporte.

Donnant lieu à une période de confinement notable (deux jours), le cyclone BELAL a apporté nombre d'enseignements quant à ses effets sur les publics vulnérables. Ces publics sont à fragilité socio-économique, à handicaps psychiques ou simplement dépendantes de traitements médicaux. La vulnérabilité peut aussi être géographique selon les lieux de résidence à La Réunion, les Hauts étant identifiés comme posant des difficultés spécifiques. Les associations locales (Centres sociaux communaux, Emmaüs France, Tré d'Union) sont source de connaissances par leur implication dans leur proximité quotidienne avec les plus vulnérables et leur capacité d'écoute des populations fragilisées par le cyclone. La table ronde met en évidence qu'il faut considérer non pas « la population » mais « des populations » dont le vécu du cyclone diffère selon leur localisation géographique et le type de vulnérabilité qui les caractérisent.



Les ateliers world café

Thème 1 : L'enjeu des personnes vulnérables

Dans le dictionnaire de l'Académie française, le terme « vulnérable » se définit ainsi : « Qui peut être blessé. Il signifie figurément : qui peut être attaqué, qui offre prise ».

Dans le domaine de la prévention des risques, le terme « vulnérabilité » est défini comme : « le niveau d'effet prévisible d'un phénomène naturel (un aléa) sur des enjeux (les sociétés humaines et leurs activités) (Géoconfluences, Glossaire, « Vulnérabilité »).

En d'autres termes, les personnes dites « vulnérables » aux risques majeurs sont les personnes qui, par leur situation géographique, sociale ou économique, sont plus à même d'être affectées par les effets d'un aléa et d'en subir les dommages. Par exemple, une famille

vivant au bord d'une ravine ou dans une habitation précaire, n'offrant aucune protection face aux risques les plus prégnants : cyclone, inondation, glissement de terrain, etc présente une vulnérabilité particulière.

Dans le cadre des travaux de l'AFPCNT à La Réunion, les publics identifiés comme les plus « vulnérables » face aux risques majeurs sont multiples. Ils sont les suivants : les personnes en situation de précarité économique et/ou sociale, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les personnes accompagnées par un travailleur social, les personnes sans domicile fixe, les personnes résidant en zone d'aléa fort, les résidents temporaires ou les touristes peu informés des risques auxquels le territoire est exposé, etc.

Quelles expériences à partager ? Quelles modalités de communication ? Comment atteindre ces publics ?

Atelier n°1 Les personnes relevant d'une vulnérabilité socioéconomique

Résumé

L'atelier « Personnes relevant d'une vulnérabilité socio-économique » a mis en évidence l'importance du sujet des personnes vulnérables confrontées à une catastrophe. Les discussions ont mis l'accent sur la nécessité de connaître ces publics (avant et après chaque événement), d'identifier leurs besoins spécifiques comme d'avoir la capacité de les localiser géographiquement et de leur apporter un soutien adapté lors de la crise.

La prise en main du sujet nécessite la mobilisation des élus, des acteurs locaux ainsi que de la population. La finalité poursuivie est d'adapter ou d'ajuster les outils et procédures de gestion de crise en conséquence (volet « gestion des personnes vulnérables » dans les PCS par exemple) ainsi que de mettre en œuvre la prévention/sensibilisation qui en découle.



Le sujet est complexe du fait de la diversité des situations rencontrées, de la spécificité des acteurs concernés, des différentes typologies de personnes vulnérables et des besoins différenciés à satisfaire. En particulier, il s'agit d'intervenir en lien avec les acteurs et les organismes spécialisés qui existent par ailleurs : services sociaux, ONG, RCSC, AASC, etc. Il faut également être vigilant à connaître les réglementations existantes de protection des personnes, notamment le règlement général sur la protection des données (RGPD).

Parmi les différentes recommandations formulées, celle de disposer de référents « Personnes vulnérables » ressort comme centrale. C'est une véritable fonction qu'il faudrait assurer nécessitant l'acquisition de compétences et de savoir-faire spécifiques. En particulier, il s'agit d'intervenir en lien avec les acteurs et les organismes spécialisés qui existent par ailleurs : services sociaux, ONG, RCSC, AASC, etc. Il faut également être vigilant à connaître les réglementations existantes de protection des personnes, notamment le règlement général sur la protection des données (RGPD).

Parmi les différentes recommandations formulées, celle de disposer de référents « Personnes vulnérables » ressort comme centrale. C'est une véritable fonction qu'il faudrait assurer nécessitant l'acquisition de compétences et de savoir-faire spécifiques.

Quelques recommandations :

- Faire des exercices de gestion de crise dans les quartiers sensibles où se concentrent les populations vulnérables (village d'information)
- Mettre en place des référents territoriaux dédiés aux personnes vulnérables (échelle de proximité), définir leur mission et les former

Atelier n°2 La population touristique

Résumé

En considérant la population touristique et les acteurs du tourisme comme des personnes particulièrement vulnérables aux risques naturels et technologiques, cet atelier a permis d'aborder les différents enjeux de la sensibilisation et de la préparation de ces deux publics face à ces risques.

L'accent a été mis sur l'importance de la sensibilisation des touristes, à la fois endogènes et exogènes au territoire, lors des différentes étapes de leur parcours de voyage, et notamment des points de passage obligés. Par exemple, pour les touristes étrangers, l'arrivée à l'aéroport, la location d'un véhicule, l'arrivée à l'hôtel, le passage sur les principaux sites touristiques, etc.



Les participants ont également échangé sur la communication autour des risques : cette dernière peut effrayer les touristes et avoir un impact négatif sur le secteur touristique local mais s'avère essentielle pour prévenir la mise en danger des visiteurs lors de leur séjour. En outre, si certains risques effraient particulièrement les visiteurs (risque requin, cyclone, etc.), d'autres phénomènes naturels tels que les éruptions volcaniques peuvent les attirer.

L'atelier a aussi traité de la problématique "risques et tourisme" du point de vue des acteurs du tourisme local. Les événements naturels ou technologiques extrêmes ont un impact social et économique important pour les acteurs du tourisme, qu'ils soient guides ou hébergeurs. Par exemple, le Chalet Cogîte Dimitile a raconté son expérience d'isolement à l'issue du passage du cyclone Belal : la seule route menant au gîte a été coupée pendant plusieurs semaines, entraînant également de lourdes pertes économiques.

Quelques recommandations :

- Informer et former les hébergeurs (hôteliers, gîtes accueillant des scolaires) aux risques naturels
- Mettre en place un fascicule des numéros et points d'infos chez les loueurs de voiture et professionnels du tourisme (QR Code dans les véhicules de location)

Thème 2 : La valorisation des savoir-faire locaux et ancestraux

L'anthropologue Narumon Arunotai définit les savoir-faire écologiques traditionnels comme « *un ensemble de connaissances et de croyances développées, expérimentées, sélectionnées et accumulées au fil des générations* ».

Dans le domaine des risques naturels, les savoir-faire locaux et ancestraux peuvent être définis comme un ensemble de connaissances et de croyances liés aux aléas naturels tels que les signes avant-coureurs de la survenue d'un phénomène extrême (tsunami, cyclone, etc.), l'utilisation de plantes médicinales en situation de catastrophe, les pratiques constructives résilientes ou encore les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

L'exposition du territoire réunionnais à de nombreux risques (cyclone, éruption, glissement de terrain, inondation, séisme, etc.) a conduit les populations à s'adapter et à développer

des pratiques « résilientes » face aux risques majeurs qui se transmettent de génération en génération. Toutefois, la faible occurrence de phénomènes extrêmes lors des dernières décennies entraîne une perte de la mémoire de ces risques et de ces savoir-faire chez les plus jeunes générations.

Quelles expériences à partager ? Comment faire vivre ces savoirs ? Quelle transmission entre les générations ?

Atelier n°3

Les savoir-faire des femmes dans la Réduction des Risques de Catastrophes (RRC) : connaissances traditionnelles, apports à la RRC dans le contexte du changement climatique et besoins particuliers

Résumé

Les femmes, historiquement gardiennes de pratiques traditionnelles, apportent des solutions concrètes et innovantes face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles. Leurs contributions vont au-delà des simples savoir-faire pratiques et s'ancrent dans des dimensions culturelles, sociales et communautaires. Pourtant, ces apports restent insuffisamment documentés et valorisés, risquant ainsi de disparaître. Cet atelier a permis d'ouvrir une réflexion sur la place de ces savoirs dans la RRC, en mettant en lumière leur pertinence et les moyens de les transmettre de manière pérenne.



Les discussions ont souligné l'importance des jardins communautaires et individuels comme vecteurs de résilience. Ces espaces permettent non seulement de nourrir les communautés, mais aussi de transmettre des savoirs précieux liés à la gestion des ressources naturelles. En outre, la transmission intergénérationnelle, en particulier par les femmes, est apparue comme un enjeu majeur, car de nombreux savoirs traditionnels risquent de disparaître avec le vieillissement des populations qui les détiennent.

Bien que le rôle des femmes, qui sont souvent en première ligne lors des catastrophes, tant pour répondre aux besoins de leur famille que pour mobiliser les communautés, est central pour réduire les risques de catastrophes, celui-ci reste peu reconnu.

Enfin, l'éducation a été évoquée par les participants comme un levier clé pour ancrer durablement les pratiques résilientes dans les comportements.

Quelques recommandations :

- Créer de nouveaux métiers qui s'appuient sur les savoirs écologiques de type médiatrice-nature
- S'ancrer dans la culture et la langue pour rendre accessibles les évènements et intéresser le grand public

Atelier n°4

Les savoir-faire ancestraux écologiques et la RRC

Résumé

Cet atelier sur l'enjeu des savoir-faire locaux dans la construction de la résilience des territoires a permis d'aborder le sujet via le prisme des différentes filières : alimentaires et agricoles, constructives, médicinales, etc.

Lors des échanges, nous n'avons pas abordé en détail les avantages d'utiliser les ressources disponibles localement mais quelques arguments peuvent être avancés ici en guise d'introduction : réduction des consommations d'énergies fossiles, développement de l'économie locale, réduction des dépendances externes à

l'île, soutien aux réseaux locaux de solidarité, vecteur d'échanges intergénérationnels. Afin de participer à la survie des connaissances ancestrales, il s'agit de collecter la mémoire individuelle et collective et de révéler les identités culturelles singulières qui composent un territoire.

Bien que les savoir-faire traditionnels étaient le pivot des discussions, il a été rappelé qu'il fallait aussi participer à la transmission de valeurs de savoir-être tel que le souci de son voisinage comme appui aux réseaux de solidarités ou encore des notions de partage en situation de difficulté d'approvisionnement de ressources.



Quatre familles de recommandations ont ainsi été identifiées :

- Identifier des ressources humaines et matérielles capables de partager et d'encourager l'emploi des savoir-faire existants,
- Favoriser transmission par le biais de l'éducation populaire et du système éducatif de l'Education Nationale,
- Créer des espaces conviviaux pour apprendre et renforcer les solidarités locales,
- Encourager un changement de pratiques, notamment dans les domaines alimentaire et de la santé.

Quelques recommandations :

- Elaborer un répertoire et un état des lieux des savoir-faire locaux
- Organiser des découvertes de jeux "lontan" sur les savoirs ancestraux dans les écoles en reprenant les crises passées

Thème 3 : L'implication des populations face à la catastrophe : le vecteur associatif et les initiatives citoyennes

Tel qu'observé lors de catastrophes (cyclone, vague submersible, pandémie, inondation, etc.) et documenté en sociologie (capital social, phénomènes émergents, etc.), les organisations de la société civile jouent un rôle important en complément de l'action des pouvoirs publics pour répondre aux besoins essentiels des personnes les plus vulnérables (enjeux de handicaps, de santé mentale, de personnes jeunes et âgées, de familles monoparentales isolées, de personnes en situations de précarité, de populations marginalisées, etc.).

En complément des associations agréées de sécurité civile, bien connues comme acteurs de l'urgence et de la réduction de risques de catastrophes, les autres associations et structures de la société civile (action sociale, environnement, sport, éducation, réserves communales de sécurité civile, etc.) peuvent également être prises en compte avec leurs ressources humaines et matérielles pour diffuser la culture du risque et renforcer la sécurité civile à l'échelle locale et régionale, via par exemple les plans communaux et intercommunaux de sauvegarde (PCS, PICS).

Quelles expériences à partager ? Quels besoins des populations ? Comment diffuser la culture du risque ?

Atelier n°5

Quelles articulations entre AASC, réserves communales et tissu associatif ?

Résumé

La société civile réunionnaise se caractérise par une pluralité et un grand nombre d'acteurs, plus ou moins proches des questions liées aux risques, qu'ils soient associatifs, représentants des AASC, citoyens engagés, bénévoles, réservistes, etc. L'objectif de cet atelier était

d'échanger avec les participants sur les moyens de renforcer l'interconnaissance et la coopération entre ces acteurs mais aussi leur lien avec les autorités locales dans la gestion de l'urgence.

Les participants ont ainsi suggéré d'organiser des rencontres, des formations, des forums et des exercices de gestion de crise impliquant les "quatre blocs" (associations, AASC, réserves communales de sécurité civile et citoyens engagés). Le projet "Ansanm Nou Lé Paré" de l'AFPCNT est identifié comme un cadre solide pour développer la coopération et l'interconnaissance entre ces différentes composantes, notamment à l'occasion des ateliers interassociatifs.



La question de la coordination et de l'encadrement de ces différentes initiatives a également été posée. Si la préfecture pilote la gestion de crise au niveau du territoire, l'échelon le plus approprié pour le suivi des initiatives émanant de la société civile semble être celui de la commune. Il a été proposé par les participants de confier ce rôle d'encadrement et de coordination des appuis associatifs et citoyens aux réserves communales de sécurité civile et donc de les développer sur le territoire réunionnais et dans les territoires ultramarins en général.

Pour assurer une coordination efficace des initiatives citoyennes par la collectivité en contexte de crise, le lien entre les autorités locales et leur tissu associatif doit être renforcé. Le répertoire opérationnel des structures associatives locales pouvant apporter une aide dans la gestion de l'urgence développé dans le cadre du projet "Ansanm Nou Lé Paré" est une première étape vers cette interconnaissance. Il a été proposé d'intégrer ce répertoire dans les outils de la collectivité en lien avec la gestion des risques tels que le P(I)CS ou le DICRIM.

Quelques recommandations :

- Intégrer le répertoire opérationnel des associations non spécialistes des risques dans les P(I)CS et les DICRIM
- Interconnecter et inclure les acteurs et les associations lors des exercices de simulation de crise et des formations en lien avec les risques

Atelier n°6 La mobilisation du monde associatif

Résumé

L'atelier sur la mobilisation du monde associatif a mis en lumière le potentiel immense des associations pour renforcer la résilience communautaire face aux catastrophes. Cependant, pour que leur mobilisation soit pleinement efficace, il est crucial de les inclure dans une vision globale et concertée de la gestion des risques. Cela passe par un accompagnement adapté, des outils de coordination performants et une reconnaissance institutionnelle et financière de leur engagement. Parmi les points importants discutés figurent la sensibilisation des associations, la création de réseaux associatifs locaux, la mutualisation des ressources et la coordination, la reconnaissance des associations et leur soutien, l'aide à l'engagement citoyen et l'encouragement au bénévolat. La mise en œuvre des recommandations formulées dans cet atelier pourrait constituer une avancée majeure pour amplifier l'impact des associations dans les réponses collectives aux crises.



Quelques recommandations :

- Impliquer les AASC dans la stratégie de mobilisation du monde associatif
- Intégrer des associations au sein de la gouvernance de la RRC à toutes les échelles

Thème 4 : La mémoire des risques et des catastrophes

La mémoire des catastrophes désigne à la fois le souvenir collectif d'un événement majeur aux conséquences humaines et matérielles importantes, la commémoration de cet événement et son souvenir individuel. La mémoire des catastrophes contribue à la culture du risque des populations. La faible fréquence des événements majeurs affaiblit cette mémoire collective et individuelle.

Comme indiqué plus haut, peu d'événements extrêmes sont survenus à La Réunion et dans l'océan Indien ces dernières décennies. Plusieurs initiatives telles que le projet « mémoires de cyclones » porté par le Rectorat ou le projet « Mémoires individuelles, résilience collective » de l'AFPCNT sont développées à La Réunion pour tenter de « cultiver » cette mémoire.

Quelles expériences à partager ? Quels enjeux de collecte et d'archivage ? Quelles modalités de transmission ?

Atelier n°7

Mémoire des catastrophes, l'entretenir et la développer

Résumé

Les échanges ont replacé la mémoire comme un élément du retour d'expérience d'un événement catastrophique correspondant à la façon dont celui-ci a été vécu par la population et les acteurs. De ce fait, la mémoire de l'événement s'appréhende d'abord par l'oralité et par le témoignage. D'autres vecteurs notamment iconiques ou sensoriels peuvent participer de cette mémoire. Le rôle des archives est également à souligner. A la mémoire individuelle, les institutions adjoignent une mémoire collective traduite dans des monuments ou des musées permettant la commémoration de l'événement et la perpétuation de son souvenir au fil des générations. Les traductions matérialisées connaissent aujourd'hui des extensions numériques (recours au QR code par exemple). La mémoire est à la fois historique et partagée. La diversité des données utiles et la complexité de leurs acquisitions nécessitent des approches interdisciplinaires, mêlant les sciences de l'environnement aux sciences humaines et sociales. L'histoire des catastrophes s'inscrit aussi dans les paysages



dès lors que ceux-ci sont constitués de formes morphologiques, de pratiques architecturales et d'aménagements.

Dans un contexte de renouvellement des générations, de forte mobilité des populations, la transmission de la mémoire des événements devient un enjeu crucial de la culture du risque. La mémoire est en effet porteuse d'enseignements et d'avertissemens aux populations comme aux gestionnaires ; elle doit donc être conservée et cultivée.

Pour les participants à l'atelier, cette mémoire des risques devrait être l'un des fondements de la construction des outils réglementaires en inversant les pratiques classiques en la matière selon une approche plus inductive. Partir du terrain, des populations, de leur mémoire, de leurs expériences pour remonter vers les dispositifs réglementaires et opérationnels. C'est un changement de paradigme qui est ici proposé en pensant la réalisation de ces outils de manière participative.

Quelques recommandations :

- Construire une base de données spatialisée permettant la conservation de l'ensemble des informations collectées auprès des populations et élus, mais également par les scientifiques, sur tous les types de risques et de leurs manifestations dans l'espace,
- Repenser les modalités de construction des outils réglementaires de prévention et de gestion des risques naturels en les orientant vers des démarches inductives et participatives où élus et citoyens ont un rôle central. Démarche pilotée par les acteurs publics (exemple : DEAL) et nécessitant l'accompagnement des scientifiques (Université, IRD...).

Atelier n°8

Mémoire des catastrophes, une composante active de la gestion des risques et de la résilience des territoires

Résumé

L'idée de s'appuyer sur le territoire et sur les événements qui s'y sont produits pour activer la mémoire du risque et en faire une composante active de la gestion des risques a séduit les participants à l'atelier.

Beaucoup serait à faire pour rendre les catastrophes visibles alors qu'elles ont été effacées. Or, les catastrophes, et donc la lecture du paysage qui y renvoie, peuvent contribuer à



s'approprier un territoire sous ses différentes facettes. Cette lecture utile à l'appréhension des catastrophes renvoie aux composantes physiques, géologiques, géomorphologiques, hydrologiques qui façonnent les territoires. En particulier et de façon inattendue, la ville est un lieu où il faut aussi apprendre à lire le territoire même si ce lieu est plus complexe à décrypter. Les risques sont sous-jacents comme la façon de les anticiper.

Les repères de crues sont fréquemment utilisés pour garder la mémoire des inondations. L'atelier a montré qu'il serait judicieux d'étendre ce principe de marquage des événements à d'autres phénomènes naturels comme les glissements de terrain. Le numérique peut également tenir en complément de signalétiques terrains. A condition de ne pas se heurter à des problèmes de fracture numérique, tant les anciens que les jeunes générations peuvent être le vecteur de ce type de projet.

La mémoire des catastrophes nécessite d'être également vivante. Il est important de mobiliser les anciens ("les gramounes") pour raconter les événements passés et transmettre ainsi leur mémoire aux jeunes générations.

Quelques recommandations :

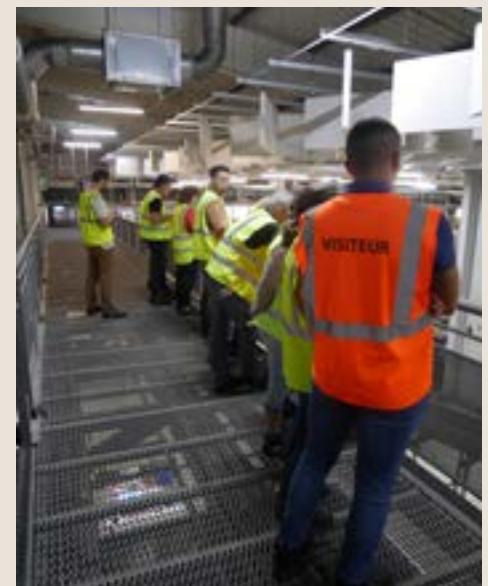
- Développer une signalétique visant à matérialiser les risques sur le territoire avec une dimension inclusive et pédagogique
- Recueillir les récits, les témoignages, les traces des catastrophes : audio, vidéo, photos...) et inciter à leur valorisation via des concours, des expositions



Les visites de terrain

Pour finaliser le séminaire ultramarin "Face aux risques, ansanm nou lé paré", le 4 octobre 2024, les participants étaient invités à choisir l'une des trois visites de terrain proposées : les brasseries de Bourbon à Saint-Denis, la rivière des remparts à Saint-Joseph ou les pentes du Piton de la Fournaise à Sainte-Rose.

Visite des Brasseries de Bourbon à Saint-Denis



La brasserie de Bourbon est un établissement industriel renommé de La Réunion. Crée en 1962, cette brasserie produit différentes boissons dont la bière "Bourbon" encore surnommée la « Dodo » en référence à l'oiseau endémique de l'île Maurice, disparu au 17e siècle du fait de l'activité humaine. Le site génère des risques industriels du fait du stockage de produits potentiellement dangereux nécessaires à son activité. Elle peut être, elle-même, exposée à des risques naturels liés à la falaise qui la surplombe.

La visite a permis de découvrir le processus de fabrication de la bière et les activités associées. L'importance des mesures d'hygiène et de sécurité est ressortie.

La visite a conduit à traiter de la gestion des risques naturels et technologiques. Elle a permis aussi de discuter plus globalement de la façon dont l'entreprise menait son activité dans une démarche de développement durable.

Une attention particulière a été portée à la réutilisation des bouteilles en verre de bière vides qui font l'objet d'une récupération importante dans l'île. Une dizaine d'entreprises de collecte sont mobilisées pour ce faire. Cette récupération est faite en quantité très significative puisqu'elle porte sur 7 500 tonnes de verre annuelles. Elle contribue à réduire la quantité de produits de fabrication et donc leur stockage sur site.

Les discussions ont également porté sur les relations de l'usine avec son voisinage et la façon dont les nuisances étaient maîtrisées.

Visite de la Rivière des remparts à Saint-Joseph

La visite de terrain a débuté avec une présentation en salle à la mairie de Saint-Joseph, par Anaïs Boutin, technicienne GeMAPI de la Communauté d'agglomération des communes du Sud (CASUD) de l'île de La Réunion. Les points suivants ont été abordés :

1. Diagnostic du risque inondation :

Une analyse approfondie a été réalisée sur le risque d'inondation à Saint-Joseph, mettant en lumière les zones vulnérables et les facteurs aggravants.

2. Projet de traitement des crues de la Rivière des Remparts :

Une présentation détaillée du projet de gestion des crues centennales a été effectuée, incluant les travaux envisagés et leurs coûts.

3. Procédures réglementaires :

Les étapes réglementaires nécessaires à la mise en œuvre des actions préventives et correctives ont été décrites, en lien avec le Plan de Prévention des Risques et le PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) 2010-2023.



4. Gestion de crise :

Les stratégies et outils de gestion de crise en cas d'inondation ont été exposés, afin de renforcer la capacité de réponse de la commune face à un événement majeur.

5. Retour d'expérience BELAL :

Un retour d'expérience sur les aléas majeurs ayant touché la commune par le passé a permis d'illustrer les leçons apprises et d'ajuster les mesures de prévention et d'intervention.

Une visite terrain sur le site de la Rivière des Remparts a ensuite été organisée pour observer les zones concernées et les travaux effectués.

Lors de cette visite, une explication détaillée des différents travaux d'aménagement a été donnée, mettant en avant les infrastructures mises en place pour réduire les impacts des crues. Parmi ces aménagements, les batardeaux ont été particulièrement soulignés comme

des moyens de prévention efficaces, permettant de contrôler et de canaliser les eaux en période de fortes précipitations.

Cette visite a offert une compréhension concrète des efforts déployés pour renforcer la sécurité et protéger les habitants face au risque d'inondation.

Visite des pentes du Piton de la Fournaise à Sainte-Rose

Lors de la visite de terrain à Sainte-Rose, les participants se sont rendus dans un premier temps à la médiathèque afin d'être accueillis par M. Alain Bertil, chargé de mission « développement des activités au volcanisme sommital et littoral » à la ville de Sainte Rose pour une présentation en salle par Alain Bertil et Nicolas Villeneuve, vulcanologue et maître de conférences à l'Université de La Réunion. Ces derniers ont présenté des documents et informations sur les éruptions du Piton de la Fournaise et apporté des précisions techniques et scientifiques sur les volcans en général. Les participants se sont ensuite rendus à l'exposition permanente de la coulée volcanique de 1977 qui retrace le récit de l'éruption.



L'après-midi, les participants se sont rendus sur la Route des Laves afin d'observer les « Grandes Pentes » du volcan et de se rendre compte des problématiques majeures qu'engendre le Piton de La Fournaise. Ils ont également pu observer les caractéristiques des roches volcaniques de la zone. En outre, les participants ont eu la chance d'assister en direct à un exercice d'évacuation du groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP 974), unité du corps des sapeurs-pompiers de La Réunion. Le scénario, qui a duré plusieurs heures, simulait l'évacuation de victimes dans une cavité. Très enrichissant, cet exercice a permis de voir l'importance des entraînements à la gestion de crise.



Conclusion

Ce séminaire ultramarin fut chargé d'émotion, celle liée à la densité des échanges intervenus et aux liens qui se sont créés entre les participants.

Il fut l'occasion de travailler sur les deux grandes priorités de la culture du risque et de la résilience que l'AFPCNT s'est fixée. En Outre-Mer, ces priorités sont portées par les groupes locaux et en particulier par le groupe local de La Réunion.

Déployer des dynamiques sur ces deux grands sujets participant de la réduction des risques de catastrophe – la culture du risque et la résilience – gagne en effet à s'appuyer sur un groupe de personnes motivées incluses dans le territoire. En se reliant aux autres acteurs, ces personnes membres du groupe local peuvent actionner des leviers d'action nouveaux et insoupçonnés, de nature à mobiliser la société civile et les associations en lien avec les services spécialisés.

A partir des échanges intervenus, des questions soulevées, des pistes d'action produites, des dynamiques vont diffuser dans les organisations, les associations, les territoires et pas seulement à l'AFPCNT. Elles vont diffuser à La Réunion et dans les autres territoires ultramarins.

Nous sommes à un tournant ces années-ci dans la réduction des risques de catastrophes. Du fait du changement climatique, de l'urbanisation croissante des territoires, cette question est plus que jamais d'actualité. Tous les participants à ces journées d'échanges le savent.

De nouveaux dangers pointent à l'horizon. Ils ont été soulignés lors des tables rondes : la perspective d'événements extrêmes plus nombreux, la conjonction d'aléas naturels, voire aussi technologiques et urbains, la vulnérabilité croissante des territoires notamment en matière de dépendances aux réseaux techniques, en approvisionnements (La Réunion est une île), les évolutions sociétales portées vers davantage d'individualisme.

Certes, les services de sécurité civile, de secours, de prévention sont précieux et attendus face aux risques de catastrophes. Mais, en cas d'événement extrêmement dommageable, compter sur les seuls services spécialisés pour faire face à toutes les situations et à tous les besoins n'est pas la solution. La prise de conscience s'est opérée aujourd'hui de la nécessité de sensibiliser la population et la société civile pour la mobiliser en complémentarité de l'action de ces services.

Dotées d'une bonne culture du risque, la population et la société civile peuvent et souhaitent contribuer à leur façon à la réduction du risque de catastrophe. Celles-ci apportent leur

connaissance fine et sensible du territoire, leur vécu des événements passés et des savoir-faire locaux qui ont été longtemps négligés, leur capacité à créer du lien social. L'importance du bénévolat a également été soulignée notamment pour accompagner les publics les plus fragiles. Le monde associatif est également de plus en plus ouvert à jouer un rôle à sa manière. C'est le projet "ANSANM NOU LE PARE".

Bien sûr, différentes actions sont déjà menées sur le terrain. Pour autant, un nouveau champ d'actions se structure, beaucoup plus riche qu'on ne le pensait. Il est matérialisé par les recommandations concrètes émises par les travaux en ateliers. 9 recommandations par atelier, cela fait au total 72 propositions à examiner dont une bonne partie sont dynamisantes. Citons, par exemple, la mise en place de référents territoriaux pour les personnes vulnérables ou qui le deviennent du fait de la catastrophe, la mobilisation de la mémoire des « gramounes » au bénéfice des plus jeunes, la mise en place d'un lieu des savoir-faire matrimoniaux.

Ce séminaire, ses participants, son format collaboratif, est aussi l'illustration de cette capacité d'agir qui caractérise la résilience. C'est un véritable apprentissage qui est devant nous et il n'est pas réservé qu'aux étudiants. La notion de résilience traduit des savoir « faire et être », individuels et collectifs, qui sont très différents de ceux de la gestion des risques.

Dans les ateliers, a souvent été évoquée la résilience de court terme associée à la survenue d'un événement catastrophique. Mais a été aussi abordée la résilience de long terme, celle du territoire dans sa globalité et dans la durée. Celle-ci implique de revoir les modèles et trajectoires de développement. Les modèles sont beaucoup basés sur la consommation de produits importés. La résilience de long terme implique de régénérer ce qui fait le territoire : ses habitants et ses habitantes, ses productions locales, ses pratiques, ses paysages, comme autant de ressources pour réduire ses vulnérabilités et activer ses capacités de résilience.

Il faut donc apprendre à combiner ces deux temporalités de la résilience qui toutes les deux concourent à la réduction du risque de catastrophe. La tâche est suffisamment ample pour qu'elle mobilise l'ensemble des forces vives des territoires, de façon harmonieuse, dans le respect des responsabilités et des possibilités de chacun. C'est à cette mise en mouvement solidaire que l'AFPCNT veut contribuer dans le cadre de sa vocation associative.

Remerciements

Département de La Réunion, Camille Clain et Karelle Vaudour

Université de La Réunion, Nicolas Villeneuve et les étudiants du master Risques et Environnement : Arthur Astydamas, Flora Thiburce, Dorian Grattepanche, Thomas Payet, Naël El Aasar, Adrien Andy, Sandjy Payet, Coralie Amédée, Anna Collet, Lou-Ann Bellorti et Thomas Dalleau

DEAL de La Réunion, Sabine Staal et Julien Renzoni

Préfecture de La Réunion, Parvine Lacombe, Eric Faure, Thomas Pinot et Béatrice Pacot

Intervenants des tables rondes : Dr Céline Ramsamy Gianconne (Université de La Réunion), Guy Langlois (Regroupement des Organismes Humanitaires et Communautaires de Mesures d'Urgence de Montréal, Canada), Catherine Vroust (Réserve Communale de Sécurité Civile du Lamentin, Martinique), Patricia Medioga (Expression Nature, La Réunion), Alexandre Dijoux (MétéoR OI), Stéven Meriadec (Cellule de l'Habitat et de l'Urbanisme, Nouvelle-Calédonie), Luçay Soubaya (association Tré d'Union, La Réunion), Roland Mazurie (Amicale des Ouragans, Guadeloupe), Awatif Mourani (MJC Centre social Bambous Girofles de Saint-Benoît, La Réunion), Bernard Grondin (Antenne Emmaüs La Réunion), Messie Dupont (Université de La Réunion et BRGM), Jean-Marc Daniel (ALEFPA, La Réunion)

Animation : Martine Nourry et Fred Courant

Membres du GT local La Réunion et particulièrement Danilo Hoarau, David Geslin, Bertrand Payet, Emmanuelle Sanson

Participants du GT Outre-Mer : Catherine Vroust, Steven Meriadec, Hélène Tabellion, Hedia Jelassi, Adélaïde Papay, Matthieu Le Duff, Karel Tarer, Cédric Valès

Comité d'organisation du séminaire (AFPCNT) : Danilo Hoarau, Franck Brachet, Ghislaine Verrhest-Leblanc, Anne-Marie Levraud, Martine Nourry, Céline Le Flour et Bernard Guézo Boris Callot, Lauriane Belleterre, Naël El Aasar et Delphine Grancher pour leur appui

AM Studio Crétif pour la réalisation de la charte graphique et des supports de communication

Comité de rédaction des actes : Céline Le Flour et Bernard Guézo

Crédits photos : AFPCNT